

Construction

Ils fabriquent des briques en terre du cru

Un architecte et un ingénieur ont mis au point un procédé pour construire avec des matériaux locaux

Christian Bernet

Dans les produits du terroir, il faut désormais ajouter la brique. Une brique faite avec de la terre du cru, sans cuisson, sans chimie, mais avec de l'huile de coude. Deux Genevois se sont lancés dans l'aventure et s'apprentent à ériger leur premier mur. «Ce n'était pas un pari gagné d'avance; on nous prenait pour des fous, se souvient Laurent de Wurstemberger, architecte. Mais nous sommes en train d'y parvenir.»

A Vessy, sur l'ancienne usine de pompage, une demi-douzaine d'ouvriers s'affairent sous une grande tente blanche. Des pelles, des tamis, et deux petites machines de chantier suffisent à l'opération. Ainsi qu'un grand tas de terre.

«Chaque année, les chantiers genevois génèrent un million de m³ de déblais d'excavation, explique l'ingénieur Rodrigo Fernandez, le deuxième concepteur du projet. Une grande partie part en



La terre est tamisée, séchée, puis malaxée, humectée et pressée, avant de reposer pendant vingt-huit jours. Ci-dessus: Laurent de Wurstemberger, architecte, et Rodrigo Fernandez, ingénieur. P. ALBOUY

décharge comme déchet. Or, c'est une matière première que nous voulons valoriser.»

Cela fait deux ans que les deux fabricants de blocs étudient la question. Ils ont fondé une société: Terrabloc. «Nous avons collaboré avec le Laboratoire des matériaux de l'Ecole polytechnique fédérale de Lausanne», explique l'ingénieur. Secret de fabrication oblige, la recette d'une

bonne terre à briques ne sera pas divulguée. Il faut un bon dosage d'argile et une bonne granulométrie des matériaux. «La terre genevoise convient en général bien.»

Simplicité déroutante

A Vessy, toutefois, le sol contient un peu d'eau sur le mélange. Le fabricant a été étonné d'en exporter une en Suisse, se souvient Laurent de Wurstemberger. D'ordinaire, il les livre en Afrique.»

«Mais l'idéal est d'utiliser la terre que l'on trouve sous la construction que l'on veut réaliser.»

La fabrication est d'une simplicité déroutante. La terre est d'abord tamisée pour en retirer les galets. Puis, après un bref séchage, elle est malaxée dans une cuve avec 5% de ciment. «Le béton en contient d'ordinaire trois fois plus», souligne Kathelijne Reijse-Saillet, la responsable de production. Celle-ci vaporise ensuite un peu d'eau sur le mélange. Combien? «C'est au feeling.» Le bon mélange se vérifie en serrant une boule de terre dans la main avant de la lancer par terre en observant la manière dont elle se brise.

Une fois le mélange prêt, des portions de terre sont glissées dans le moule de la presse. «Une machine achetée en Belgique. Le fabricant a été étonné d'en exporter une en Suisse, se souvient Laurent de Wurstemberger. D'ordinaire, il les livre en Afrique.»

Le bloc est ensuite délicatement empilé sur des palettes et enrobé d'un film cellophane. «C'est le moment de la maturation, qui dure vingt-huit jours.» Une sorte d'affinage qui permet au produit de durcir. Quatre cents pièces sont produites ainsi chaque jour. Pour cette fabrication artisanale, 40 000 francs de matériel ont été investis. Pour la main-d'œuvre, il a été fait appel à Réalise, une entreprise de réinsertion qui fournit des prestations au prix du marché.

Les 6000 pièces produites serviront à ériger un mur du futur pavillon d'exposition construit par les SIG. Un mur de parement. «Mais il aurait très bien pu être porteur, assure l'ingénieur. Nos blocs sont aussi résistants qu'un parpaing de ciment.»

Pas d'énergie grise

Et à combien revient une brique? «C'est évidemment un peu plus cher que du béton, reconnaît l'ar-

chitecte de Terrabloc. Mais c'est un produit local, à très faible impact environnemental et fabriqué avec de la main-d'œuvre régionale. Ça change des produits de synthèse auxquels nous sommes confrontés dans la construction, comme les colles et les matériaux plastiques. Le mur que nous construisons ne va renchérir le coût de construction que de 1%.»

Et l'avenir? «Nous voulons garder cette petite unité mobile de production. Nous pensons aussi investir dans une unité fixe, plus industrielle, avec des tapis roulants qui nous éviteront de soulever des tonnes de terre. Mais il est encore trop tôt pour prévoir le succès de notre produit.» Une chose est sûre: la matière première ne va pas manquer.

PUBLICITÉ

Offre exclusive

1 année de jetons pour «Le Matin Dimanche» + 3 mois offerts!

Commander, c'est facile!

Envoyez **ACHAT LMD 52** (52 jetons + 12 offerts à Fr. 234.-/208.-) OU **ACHAT LMD 26** (26 jetons + 4 offerts à Fr. 117.-/108.-) au **363** et suivez les indications (Fr. 0.20/SMS)

«Le Matin Dimanche» Service clients Case postale 1001 Lausanne

0842 833 833 Lu-ve 7h30-12h/13h30-17h

www.lematin.ch 7 jours/7, 24h/24

Conditions: Les jetons «Le Matin Dimanche» sont utilisables en caissettes uniquement et ne peuvent être échangés contre du argent ou en kiosque. Offre valable jusqu'au 31.08.2013, et dans la limite des stocks disponibles. Les indications de tarifs sont calculées sur la base du prix de vente au numéro. Les jetons seront envoyés par courrier recommandé. TVA et frais de port inclus.

Oui, je souhaite profiter de ces offres exclusives:

52 jetons + 12 jetons offerts

Je commande 52 jetons (12 mois) + 12 jetons offerts (3 mois) pour retirer «Le Matin Dimanche» en caissette pour Fr. 234.- au lieu de Fr. 288.-*

Je suis abonné(e) au quotidien «Le Matin», je bénéficie du tarif préférentiel de Fr. 208.- au lieu de Fr. 288.-*

26 jetons + 4 jetons offerts

Je commande 26 jetons (6 mois) + 4 jetons offerts (1 mois) pour retirer «Le Matin Dimanche» en caissette pour Fr. 117.- au lieu de Fr. 135.-*

Je suis abonné(e) au quotidien «Le Matin», je bénéficie du tarif préférentiel de Fr. 108.- au lieu de Fr. 135.-*

M^{me} M^{lle} M.

Nom _____ Prénom _____

Rue _____ N° _____

NPA _____ Localité _____

Date de naissance _____ E-mail _____

Téléphone privé _____ Mobile _____

Date _____ Signature _____

Je suis abonné(e) au quotidien «Le Matin», j'indique mon N° d'abonné(e)

Un thon rouge de 262 kilos débarque à Annecy

Le poisson, menacé par la surpêche, s'est pris dans un filet de thon blanc

L'arrivage a eu lieu mardi. A 10 h 30, un thon de 262 kilos a été livré à l'hôtel Les Trésoms, à Annecy. Ce poisson vient tout droit de la Méditerranée, où les captures sont soumises à des quotas et restrictions afin de protéger cette espèce menacée par la surpêche. «Il s'était coincé par accident dans un filet de thon blanc», précise Véronique Droux, propriétaire de l'établissement annécien.

Saisie par les carabinieri italiens, la bête a été vendue aux enchères. Acquis par un mareyeur du sud-est de la France puis revendu à un grossiste, le thon a finalement été racheté par le restaurant. L'enchère a atteint 6800 francs hors taxes.

Dans les cuisines des Trésoms, c'est le chef Eric Prowalski qui a eu le privilège de réceptionner la bête. «Pour lui, c'était vraiment le Graal!» Durant une heure, il a procédé à sa découpe. «La moitié environ de ce thon rouge n'a pu être récupérée», poursuit Véronique Droux. Près de 150 kilos patientent désormais dans les frigos. De quoi alimenter quelques tartares et autres sashimis! «Dans nos métiers, c'est important de faire dé-



Le chef Eric Prowalski a eu le privilège de découper la bête. DR

couvrir, de partager avec nos clients, d'éduquer le goût.»

Pour Véronique Droux, il s'agit aussi de véhiculer un message de protection de l'environnement: «S'il n'y avait pas ce problème de surpêche au Japon, on aurait la chance de manger du thon rouge plus souvent. J'espère vraiment que nos enfants et petits enfants auront cette chance.»

Marie Prieur

Lire notre dossier

France voisine

www.francevoisine.tdg.ch

Un mort et un blessé suite à une embardée

L'accident s'est produit hier à Loisin, en France voisine. Le véhicule impliqué a été dérobé à Genève

Mercredi vers 13 h, une BMW noire immatriculée à Genève a effectué une sortie de route à Loisin, dans le Chablais haut-savoyard. Le conducteur est décédé sur le coup. Son passager a été transporté dans un état grave à l'hôpital situé à Findrol. La voiture avait été dérobée récemment à Genève.

«Les hommes n'ont pas encore été identifiés», signale Vincent Ossadzow, commandant de la compagnie de gendarmerie de Thonon. Un témoin de l'accident s'est porté au secours d'une des deux victimes. «La voiture m'a dépassé sur la route entre Loisin et Balaison, raconte ce technicien. Cinquante mètres plus loin, j'ai vu qu'elle était sortie de la route. J'ai évacué le passager et l'ai mis en position de sécurité.» Selon lui, armes et valeurs ont été retrouvées dans la BMW. Refusant de confirmer cet élément, le commandant affirme qu'une enquête est en cours. La police genevoise assure qu'aucun braquage n'a eu lieu hier dans le canton. **CH.D./M.P.**